

DOSSIER DE CANDIDATURE
TROPHÉES DE L'ÉCONOMIE RESPONSABLE 2019
Catégorie « Espoirs de la RSE »

NOIRET PATRIMOINE (59)

Dossier suivi par Charlotte Calonne avec l'appui de Laurie Decoux et Sophie Letartre, Réseau Alliances

I/ PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION CANDIDATE

1. INFORMATIONS GENERALES

Raison sociale : NOIRET PATRIMOINE

Statut : SARL

Date de création : 26/10/2016

Domaine d'activité : Conseil pour la gestion et les affaires, conseil en gestion de patrimoine, conseil en investissements financiers, courtage en assurances, courtage en opérations de banque et en service de paiement

Territoires d'action : France, Belgique

Effectif : 2

Adresse complète : 1 rue de la République – 59560 Comines

Contacts :

Marc-Antoine NOIRET, Gérant

marc-antoine@noiretpatrimoine.com / 03 20 39 52 66 / 06 27 41 14 85

Louis NOIRET, Responsable partage du profit

louis@noiretpatrimoine.com / 03 20 30 52 66 / 06 89 20 28 61

Site Internet : www.noiretpatrimoine.com

2. CONTEXTE & ACTIVITE

1) Racontez l'histoire de votre structure

NOIRET PATRIMOINE est un cabinet de conseil en gestion de patrimoine qui s'est toujours voulu atypique en se spécialisant, dès sa création en 2016, dans la **finance solidaire**.

En effet, mon père et moi venions du monde de la finance traditionnelle et nous ressentions l'envie des investisseurs de **donner du sens à leur patrimoine pour cumuler impact social et rendement financier**. Nous avons donc choisi de nous spécialiser dans les placements financiers intégrant des critères éthiques et une notion d'utilité sociale. Cette spécialisation a été plus loin que la seule finance responsable puisque nous avons pris le parti de financer directement des entreprises ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) non cotées.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, après avoir fait le constat qu'au niveau national, 65% de l'encours de la finance solidaire provenaient de l'épargne salariale, nous avons été rejoints par mon frère – Louis – pour qu'il développe le pôle « partage du profit ». Son rôle est d'accompagner les personnes morales dans la mise en place de mécanismes de partage en interne (intéressement, participation, épargne salariale, actionnariat salarié) et de philanthropie (micro-dons, etc.).

2) Expliquez l'activité de votre entreprise

Notre structure est un **cabinet de gestion de patrimoine spécialisé dans la finance solidaire et le partage du profit**. Le cabinet est structuré en deux pôles :

- Le **pôle finance solidaire** où nous conseillons nos clients – particuliers, entreprises, associations, congrégations religieuses, *Family offices* – dans la gestion de leur patrimoine en cherchant à cumuler rendement financier et impact social positif.
- Et, le **pôle partage du profit** qui accompagne les personnes morales – entreprises et associations – dans la mise en place de mécanismes de partage en interne via l'épargne salariale et l'actionnariat salarié mais aussi vers des associations via des dispositifs de micro-dons, d'arrondi sur salaire ou par une politique philanthropique sur-mesure.

Notre activité consiste ainsi à conseiller nos clients au mieux de leurs intérêts tout en les sensibilisant aux produits financiers solidaires et responsables. Plusieurs produits financiers existent avec différents niveaux d'intégration des critères solidaires et responsables.

On distingue ainsi **3 grandes catégories d'investissements** :

- Les **produits financiers traditionnels** qui n'intègrent aucun critère éthique et responsable.
- Les **produits d'Investissement Socialement Responsable** dits ISR qui sélectionnent les entreprises cotées en bourses en intégrant certains critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG).

- Et les **produits de finance solidaire** qui cherchent à maximiser l'impact social des investissements en investissant sur des projets, des entreprises ou des associations à forte utilité sociale tout en offrant une rentabilité financière.

Nous conseillons nos clients tout en cherchant à démontrer que le rapport entre le rendement généré et le risque pris n'est pas intrinsèquement plus faible sur ce type de produits financiers et qu'ils bénéficient, en plus de leur rendement financier, d'un **impact social, environnemental et/ou solidaire positif**, selon le type d'investissements, que les produits financiers classiques ne proposent pas.

Nous accompagnons ainsi nos clients sur des investissements qui sont de véritables **soutiens à l'insertion sociale, à l'aide au handicap, ou à la lutte contre les discriminations**. Soit en finançant des entreprises d'insertion comme la Foncière Chênelet ou des associations spécialisées dans ces thématiques comme CRESUS.

Ces investissements, souvent effectués en direct, nécessitent selon nous une **rencontre entre nos clients et les dirigeants de ces structures d'utilité sociale** dans lesquels ils investissent. Pour cela, notre activité consiste également à organiser des rencontres et visites de ces acteurs du changement afin de favoriser la collaboration des différents acteurs de l'économie sociale et solidaire et des investisseurs en finance solidaire.

Notre pôle partage du profit accompagne, quant à lui, les entreprises et associations dans un **cercle vertueux de partage du résultat** de l'entreprise avec les collaborateurs afin de les motiver et fidéliser. Pour cela, nous les accompagnons dans la **mise en place d'une politique d'épargne salariale ou d'actionnariat salarié** qui leur permettra d'intéresser collectivement leurs collaborateurs aux résultats et à la performance de l'entreprise ou de partager une partie du capital avec eux.

De plus, nous allons plus loin et proposons à nos clients des **dispositifs philanthropiques innovants** comme le micro-don sur transaction, l'arrondi sur salaire ou la promesse de dons qui leur permettent (ainsi qu'à leurs parties-prenantes, salariés et clients) de partager structurellement une partie de leur profit vers des associations et des structures à forte utilité sociale.

3) Pourquoi candidatez-vous aux Trophées de l'Economie Responsable ?

Les Trophées de l'Economie Responsable sont, au-delà de la récompense, une belle opportunité pour nous de poursuivre notre objectif de mise en valeur et de démocratisation de la finance solidaire et des dispositifs de partage du profit auprès d'acteurs comme ceux de Réseau Alliances.

Ces trophées sont également pour nous l'occasion d'un partage d'expérience et une opportunité d'échange entre toutes les entreprises participantes. Ce temps d'interaction est selon nous un moyen d'améliorer notre démarche RSE en bénéficiant des synergies liées à l'expérience de chacun. La mise en application de la Responsabilité Sociale au sein d'une entreprise est en perpétuelle évolution et nous pensons, au sein de Noiret Patrimoine, que cet événement est une chance pour notre cabinet de s'enrichir des démarches RSE d'autres entreprises tout en partageant la nôtre.

II/ STRATEGIE

1. MISSION & VALEURS

1) Quelle est la mission / la raison d'être de votre entreprise ?

Maximiser l'utilité sociale de nos clients en leur conseillant des solutions d'investissements à impact social positif.

2) Quelles sont vos valeurs ?

- Solidarité
- Confiance
- Partage
- Impact

2. ENJEUX & OBJECTIFS

1) Quels sont les enjeux RSE liés à votre activité ?

Faire concorder l'intérêt financier de nos clients avec l'impact social et environnemental recherché à travers leurs investissements.

2) En fonction de ces enjeux, quels sont les objectifs de votre entreprise :

⇒ **Démocratisation de la finance solidaire & du partage du profit**

- Notre objectif est de mettre en valeur une finance vertueuse où l'impact social est au centre des préoccupations des investisseurs. De la même manière, nous souhaitons promouvoir les mécanismes de partage du profit en entreprise afin de redistribuer aux collaborateurs et aux structures associatives une partie de la valeur créée.

⇒ **Economiques**

- Notre démarche RSE consistant à mettre au cœur de la décision d'investissement de nos clients des paramètres extra-financiers (sociaux, environnementaux) a pour enjeu économique la corrélation positive entre l'intégration de ces paramètres et la performance économique et financière qui en découle.
- En interne, nos objectifs économiques sont de :
 - faire croître le volume d'affaires du cabinet en maximisant la part des placements financiers investis en finance solidaire.
 - développer le pôle partage du profit afin de lui faire atteindre à moyen-terme une taille équivalente à celle du pôle de finance solidaire et ainsi équilibrer le rapport de force économique entre ces 2 phases de notre activité.

⇒ **Sociaux**

- Optimiser les impacts sociaux positifs qu'ont nos clients en leur conseillant une gamme d'investissements à haut rendement social.
- En interne : mettre en place une politique de partage du profit.

⇒ **Environnementaux**

- Minimiser l'empreinte écologique et/ou maximiser l'impact positif sur l'environnement qu'ont nos clients en leur conseillant une gamme d'investissements adaptée.
- En interne : minimiser notre impact environnemental quotidien dans la mesure du possible (co-voiturage, etc.).

⇒ **Sociétaux**

- La spécialisation de notre cabinet et notre objectif de démocratisation de la finance solidaire et du partage du profit sont les enjeux sociétaux de notre activité. Ainsi, en accompagnant nos clients vers des produits financiers solidaires, notre objectif est d'en faire bénéficier la société via les externalités positives liées aux mécanismes sociaux, environnementaux ou de solidarité des placements que nous conseillons.

III/ DEMARCHE ET ACTIONS

Pour votre entreprise, expliquez :

- 1) **Gouvernance et conditions de travail** : organisation, relations et conditions de travail, égalité des chances, lutte contre les discriminations, diversité, formation, bien-être des collaborateurs...

STRUCTURATION DE L'ENTREPRISE

Le cabinet Noiret Patrimoine est un **cabinet familial**. L'actionnariat est partagé avec mon père qui détient 5% du capital de la société. Nous avons été rejoints en janvier dernier par mon frère qui est le premier collaborateur salarié de la structure.

La gouvernance au sein du cabinet se fait par une **mise en commun des problématiques clés** et par une **prise de décision à la suite d'échanges et de consultations de chacun**.

L'un des accords d'entreprise prévoit des **primes collectives à la performance et aux résultats** distribuées à tous les collaborateurs (actuels et dont bénéficieront les futurs).

La stratégie que nous adoptons auprès de nos parties prenantes est celle d'une **coopération en toute transparence et en bonne intelligence**. Nous cherchons à être le relais des différents acteurs afin d'atteindre au mieux notre objectif de démocratisation de la finance solidaire et du partage du profit.

La confiance que nous accordons à nos partenaires est un élément clé qui permet de construire sur de bonnes bases nos relations.

2) Environnement :

- Quelles sont les ressources nécessaires à votre activité ?

Electricité pour l'alimentation de nos ordinateurs et essence nécessaire au fonctionnement de nos véhicules.

- Comment prenez-vous en compte l'impact de votre activité sur l'environnement et quels moyens mettez-vous en œuvre pour le limiter ?

Nous le mesurons principalement par les déplacements effectués pour rencontrer nos clients (voiture, train...). Nous cherchons à utiliser le plus possible le co-voiturage ou les transports en commun et à faire différents actes du quotidien qui limitent notre impact (tri, utilisation de tasses et non de gobelets...)

- 3) Bonnes pratiques d'affaires : relations avec les fournisseurs, partenaires, concurrents, démarche d'achats...

Nous intégrons la RSE dans notre relation avec nos distributeurs de produits financiers (Lita.co, Generali, Swiss Life), ingénieurs patrimoniaux et financiers (Nortia, Cardif, Sycomore...), en les sélectionnant et en les poussant à **innover financièrement** de manière plus éthique et responsable.

Nous cherchons, par exemple, à développer des innovations solidaires qui impliquent des partenaires distributeurs de produits financiers. Notre activité les pousse à innover et à intégrer des bonnes pratiques comme la mesure d'impact des placements financiers et son optimisation dans la distribution de certains de leurs produits.

Nos fournisseurs de prestations de services (hébergeurs, communication...) sont sélectionnés pour leur implantation locale (Métropole Lilloise).

Nos concurrents sont principalement les conseillers en gestion de patrimoine traditionnels et les acteurs bancaires. Ces deux concurrents distribuent des produits de finance traditionnelle et, pour certains, des produits ISR. **Notre différenciation passe par notre spécialisation en finance solidaire et les produits non cotés d'acteurs de l'économie sociale et solidaire** (ex : Le Chênelet) ou d'associations (ex : CRESUS) qui ont un impact social plus important que les placements en ISR sur des entreprises cotées en bourse.

A notre connaissance, nous sommes le seul cabinet de gestion de patrimoine indépendant spécialisé en finance solidaire et dans le partage du profit en France.

- 4) Clients : proposition d'une offre responsable, relation clients, accessibilité de l'offre, sensibilisation à la consommation responsable...

Nous sensibilisons nos clients – particuliers, entreprises, associations, congrégations religieuses, *Family Offices*... – aux enjeux RSE de notre activité en les accompagnant dans une gestion de leur épargne plus éthique, responsable et solidaire. Nous accompagnons également nos clients personnes morales (entreprises, SCOP, associations) vers une structure plus responsable et consciente de son rôle au sein de la société en les aidant à la mise en place de mécanismes vertueux de partage du profit en interne vers les collaborateurs ou en externe vers les associations.

Nous proposons à nos clients un panel de produits d'investissements responsables et solidaires avec un niveau d'intégration différent selon son profil de risque et son appétence pour la responsabilité sociale et la finance solidaire.

Nous sélectionnons les produits (capital ou dette) présentant le meilleur rapport entre l'impact social généré, la rentabilité et le risque supporté. Nous accompagnons ainsi nos clients dans des investissements dans des parcs photovoltaïques, au capital de structures de l'ESS, avec des prêts à des associations...

Nous sensibilisons nos clients à investir sur des produits solidaires et responsables en leur indiquant que le risque pris et le rendement perçu en investissant sur ces produits ne sont pas forcément moins avantageux pour eux qu'en plaçant leur épargne sur des supports traditionnels. De plus, ces produits permettent de **coupler la rentabilité à un impact social positif** contrairement aux produits financiers classiques.

Notre démarche de conseil est personnalisée et adaptée aux besoins de nos clients. Nous conseillons nos clients au meilleur de leurs intérêts. De plus, nous entretenons des **relations de long terme** avec nos clients pour lesquels nous sommes au maximum disponibles et accessibles afin de les accompagner au mieux dans la gestion de leur patrimoine, de leur entreprise ou dans leurs décisions d'investissements.

Pour mieux évaluer notre impact et celui de nos clients, nous fournissons à chacun une **mesure de l'impact social de leurs investissements** en mesurant, selon les projets, les différents impacts positifs générés (nombre de personnes réinsérées, nombre de tonnes de CO₂ évitées, nombre d'heures de formation prodiguées...). Tout client en finance solidaire de Noiret Patrimoine reçoit ainsi la mesure de son impact propre. Nous communiquons également l'impact global du cabinet par le biais des placements de nos clients.

Pour démocratiser au maximum la finance solidaire et le partage du profit, nous organisons aussi des **événements autour de thématiques solidaires** (insertion, surendettement, logement) avec des invités comme des présidents d'associations ou encore des visites d'entreprises solidaires. Notre objectif est de susciter la rencontre entre les différents acteurs de l'économie sociale et solidaire et les acteurs économiques et associatifs (investisseurs, dirigeants...).

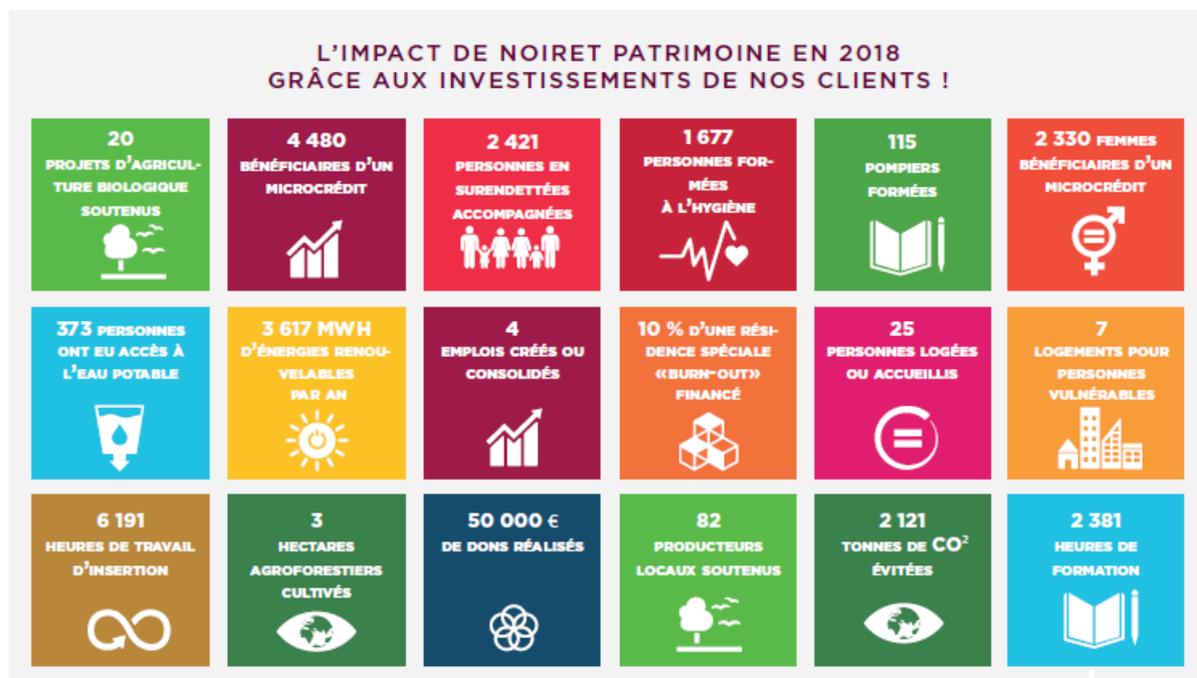
- 5) **Engagement sociétal : création d'emplois, partenariats avec des acteurs de la société civile (associations, écoles, pouvoirs publics etc.), engagement local, insertion, travail avec ESAT, EA...**

Les investissements en finance solidaire de nos clients, par notre biais, ont des impacts sociétaux forts en soutenant des acteurs du changement sur des thèmes tels que la réinsertion sociale, l'aide au handicap, le logement, l'écologie, la lutte contre les discriminations et bien d'autres. Les dispositifs de partage du profit mis en place chez nos clients personnes morales accroissent leur impact sociétal en favorisant le bien-être de leurs collaborateurs (épargne salariale, actionnariat salarié) et en favorisant le développement des acteurs de la société civile (philanthropie).

L'ancrage du cabinet à Comines est aussi une volonté de **s'intégrer au territoire et de développer à notre échelle le tissu économique local** en étant acteur de la société.

Vous trouverez également ci-dessous le rapport d'impact du cabinet Noiret Patrimoine.

L'UTILITÉ DE VOTRE ARGENT



NOIRET PATRIMOINE